

Pour préparer nos prochains étés, faisons de l'ombre en ville !

Tout le monde l'aura remarqué au cours de cet été historiquement chaud et sec : les épisodes de chaleur deviennent de plus en plus fréquents et intenses. Le réchauffement climatique, dû aux activités humaines, s'emballe et nous en vivons les conséquences.

Pour répondre à cette urgence, il est évidemment indispensable de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, de diminuer les îlots de chaleur et de végétaliser davantage la ville. Changer nos modes de vie, planter des arbres résilients et garantir à ceux-ci un accès suffisant à l'eau et à la terre doivent être priorités.

Cependant, ces actions ne se font pas en quelques mois, mais sont le fruit d'années de travail. Pour se préparer rapidement aux défis des prochains étés, nous demandons à la Municipalité :

- a) D'étudier à court terme la mise en place de dispositifs d'ombrage (sous forme de toile d'ombrage par exemple) dans les endroits qui en manquent, en accordant une attention particulière à ceux fréquentés par les enfants et les personnes âgées, notamment :
 - La pataugeoire de la piscine de Corseaux-Plage
 - Les cours d'écoles, par exemple, le terrain de foot devant l'école du Clos
 - Les places de jeu, par exemple, celle du Panorama, celle de la place Robin et celle devant l'embarcadère CGN
 - Les rues piétonnes, par exemple dans le quartier de Plan-Dessus
 - La future place du marché
 - La placette avec des gradins située en dessous de Gilamont
 - Les arrêts de bus et de transports publics
 - Tous autres endroits que la municipalité et les services auront identifiés
- b) De permettre d'accéder aux endroits à l'ombre et d'éviter de planter des plates-bandes décoratives sous le couvert des arbres.
- c) De compléter la carte des chemins de fraîcheur en conséquence et de continuer à la communiquer, par exemple aux parents d'enfants en UAPE.

Séance du Conseil communal du 3 septembre 2026

Vevey, le 17 août 2026